

Histoire de Nadia



Un jour, mon père a décidé...

Raconte-nous ”

Nadia Melakh

Un jour, mon père a décidé

© Nadia Melakh, 2025

ISBN numérique : 979-10-405-7461-3

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Cette histoire, je la dédie à ma mère, à qui deux enfants, son fils d'abord, sa fille ensuite, ont été arrachés l'un après l'autre, dans de stupéfiantes circonstances, à leur sixième année.

Je voudrais parler de mon enfance, si particulière, laisser une trace de cette vie, ces souffrances, ces joies aussi.

Arrachements

Ce jour-là...

Ma vie vient de commencer, j'ai quatre mois environ, je suis née le vingt-cinq juillet de cette année 1969, mes parents habitent en Belgique et sont venus s'installer en Algérie où je vais naître. C'est l'année du baptême de mon frère, que nous célébrerons tous ensemble. Après un séjour dans la famille de mon père, nous nous rendons dans la région de Kabylie toute proche, cette fois dans la famille de ma mère.

Ce jour-là, une tragédie se produit, un évènement étrange, inexplicable et inexpliqué, qui fera prendre à toute ma vie et à celle de ma mère – pour qui j'ai décidé d'écrire notre histoire –, un tournant irréversible, nous marquant à jamais, nous frappant au cœur avec la force et l'aveuglement du destin. Cette rupture, violente, inexpliquée, a eu des conséquences dramatiques sur ma mère, mon frère et moi.

Ce jour-là, sans rien laisser voir ou pressentir, mon père nous a quittées.

Mon frère, mon grand frère, a six ans. C'est le premier et le dernier fils, mon père ne voulait qu'un seul enfant. Mon père dit à ma mère qu'il va sortir, se promener. Le petit garçon entend, demande à notre père, qui refuse, de l'emmener. L'enfant insiste, exige, ma mère, indulgente, intervient et demande à mon père de faire cette faveur à son fils. Acharnement ô combien aveugle du destin en marche ! Maman habille son garçon de ses beaux habits, à cette époque, lorsque l'on sort se promener, on ne se néglige pas ! Vraiment, n'a-t-elle rien senti, aucune prescience, aucune crainte ? Bien sûr que non, puisque tout semblait normal, banal, un père qui emmène son fils en promenade, que faudrait-il redouter ?

Et le temps s'écoule, long, trop long. Mon grand-père, chez qui nous passons nos vacances, s'inquiète avec ma mère. Qu'est-il arrivé ? Il est tard maintenant. Grand-père sort dans le village, interroge les voisins – tout le monde se connaît, nous sommes chez nous ici. Il va au café, centre de la vie locale et des nouvelles qui circulent. Ce qu'il y apprend laisse les miens muets d'incompréhension, transis d'un effroi indescriptible : mon père, et son fils avec lui, ont « pris le taxi », ils sont partis.

Partis.

Nous saurons vite cependant – et pouvait-il en être autrement ? – que l'avion les a ramenés en Belgique. La Belgique, deuxième patrie de mon père.

Je ne reverrai mon père qu'une fois avant mon sixième anniversaire, ce sera lorsque le divorce de mes parents sera prononcé. Il a fallu harceler mon père pour que la séparation d'avec Maman soit entérinée par la justice. Mon frère, que notre père a gardé avec lui, je ne le verrai pas pendant plus de cinq ans. Mon grand-père insiste pour que la séparation de mes parents soit juridiquement établie, ce qui permettra à ma mère d'avoir accès à une nouvelle vie. Mon père, comme la loi algérienne le prévoit la plupart du temps, a obtenu sans difficulté de la justice de notre pays la garde de ses deux enfants. Il a accusé ma mère de choses infâmes, sans fondement, je n'en sais pas plus. Mais il obtient la garde, c'est l'époque qui veut cela, les hommes, les pères ont tous les droits. Mon père « laisse » de plein gré sa fille à ma mère, lui élèvera le fils, le garçon, bien plus important que la fille dans nos cultures du Maghreb.

L'attente au « riad »

Cinq années nous resterons, Maman et moi, au village, cinq années pendant lesquelles ma mère s'interrogera, sans comprendre, qu'a-t-elle fait, que s'est-il vraiment passé ? Et ne trouvera pas de réponse, ni dans sa famille, ni dans celle de son époux. Ces longues années de quasi-veuvage lui rappellent-elles le temps de la guerre, lorsque mon père est resté huit ans absent, sans qu'elle puisse avoir de ses nouvelles ? Et, pendant ce temps, la perte si douloureuse de son premier enfant, une fille morte à l'âge de trois ans et demi, dont mon père à son retour a appris en même temps la naissance et la mort ? La vie de ma mère, déjà, est pleine de douleur.

Moi, je ne me rends compte de rien ; durant des mois et des mois, je suis une enfant heureuse, joyeuse, je grandis au milieu de la famille élargie, oncles, tantes, cousins, dans le « riad », chez mon grand-père, mon très cher grand-père, celui qui a protégé mes toutes premières années en me donnant l'affection, la tendresse dont se nourrit l'enfance. Je ne me rendais pas compte de l'absence de mon père, on ne me parlait pas de lui. Celui qui demeure comme un père pour moi, le premier homme à qui j'ai donné ma confiance et mon amour, c'est mon grand-père.

Le voyage interdit

Il est prévu que Maman se remarie, une femme, une mère, n'est pas faite pour vivre seule, d'après nos coutumes. Il lui faut prendre un mari, vivre en couple, fonder sans doute une nouvelle famille. Le mari est trouvé, les familles

s'accordent et le mariage est célébré. Qui est cet homme que ma mère épouse ? Est-ce lui, mon père si longtemps parti ? Je l'ai cru un temps. Dans l'esprit d'une fillette d'à peine six ans, c'est difficile de comprendre ce que font les adultes, d'autant que l'époque, encore une fois, donne sans équivoque la prééminence aux pères. Ma mère devra accepter (mais elle s'y attendait) un statut inférieur, qui la prive officiellement de la garde de ses deux enfants. À la petite fille que j'étais, otage de ses parents, on n'explique rien, comme si elle n'était pas dotée d'un cerveau et d'un cœur. La parole est absente, les actes, les faits, ne s'accompagnent pas de la consolation des mots, qui pourraient en adoucir la violence.

Le couple formé par ma mère et son nouvel époux va à son tour quitter notre pays pour gagner mieux sa vie. Mon beau-père réside en France, il est propriétaire, en banlieue parisienne, d'une affaire familiale, un café qui rapporte bien. On prendra l'avion pour la France, tous ensemble, prochainement. Mais il a fallu demander à mon père l'autorisation nécessaire pour que sa fille mineure sorte du territoire. D'abord, mon père a dit oui. Et puis, il a dit non. Pourquoi ? Nous l'ignorons. Jamais je ne pourrai avoir l'explication de ses actes, de ses décisions sans appel qui ont façonné le cours de ma vie.

Néanmoins, nous partons tous trois, valises faites, pour l'aéroport, en compagnie de mon grand-père, de la famille et des proches qui nous accompagnent, comme c'est souvent le cas lorsque l'on s'en va pour longtemps. Les douaniers appliquent la loi. Sans autorisation paternelle de quitter le pays, ils ne me laissent évidemment pas passer, on m'écarte. Je vois alors le couple de ma mère et mon beau-père prendre la file, présenter des papiers, s'éloigner en nous disant au revoir... Je comprends qu'on me prend ma mère, qu'on me l'arrache, et je hurle. Je hurle, je hurle et, d'une claque ferme, le fils de mon beau-père, un jeune homme présent comme toute la famille, me fait taire. Je lui en ai voulu longtemps, pourtant il m'a plus tard assurée que c'était dans le seul but de me calmer qu'il m'a frappée ce jour-là. Je faisais une véritable crise de nerfs.

Pendant des jours, des semaines peut-être, je n'ai plus dormi, plus mangé, je restais abasourdie de ce qui venait de m'arriver. Mon grand-père était inquiet et, comme chaque fois que l'on a besoin d'aide, de conseils, dans nos contrées, c'est vers l'imam qu'on se tourne. Je ne me souviens pas de ce que l'imam de notre village a fait pour me guérir mais, d'après mon grand-père, j'ai recouvré rapidement la santé et tout est rentré dans l'ordre.

Pas pour longtemps cependant ! Poursuivant une logique implacable, mon